



## CONTRÔLE DES HABITANTS

Le bureau communal sera fermé du 10 au 18 février 2024 ainsi que le mardi 26 mars 2024.

Merci de votre compréhension.



## DISTRIBUTION DU TOUT MÉNAGE

Les jeunes âgés entre 12 et 15 ans ont la possibilité de distribuer les différents « tout-ménage » de la Municipalité contre une petite rémunération.

Ceci permet de responsabiliser les jeunes et de les confronter à une activité rémunérée, tout en répondant aux besoins ponctuels de notre administration.

Si votre enfant est intéressé-e, vous pouvez soit nous faire un e-mail à [secretariat@dizy.ch](mailto:secretariat@dizy.ch) en indiquant son nom et prénom ou soit contacter un-e municipal-e.

## PREVENTION ROU- TIERE

Nous rappelons que la route n'est pas un terrain de jeu. Nous remercions les parents de bien vouloir rappeler à leurs enfants le bon comportement aux abords et sur les routes.

Plus d'information sur <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/education-routiere/enfants-pietons.php>



## Agenda

### Mars

3 Votation fédérales

### Avril

4 Ramassage vieux papier

### Mai

4 Inauguration Valangon





## FERMETURE DE ROUTES

En raison de manifestations régionales des fermetures de routes sont prévues comme suit :

- « Grand Prix TCS » organisé les 20 et 21 avril 2024 au centre du TCS à Cossonay, **En cas de pluie**, la route Dizy-Cossonay sera fermée à la circulation et dédiée au parcage des véhicules. Une déviation par les chemins vicinaux sera mise en place. Veuillez vous référer aux panneaux de circulation mis en place.
- « Concours de gym de La Sarraz », organisé le 21 avril 2024 à La Sarraz. La route Dizy-La Sarraz sera fermée dans le sens de la descente sur La Sarraz.

Déviati

## REGISTRE COMMUNAL DES ENTREPRISES

Toutes les entreprises (S.A., Sarl, sociétés diverses, commerces ou travailleurs indépendants) ont l'obligation de s'annoncer auprès de l'administration communale dès le début de leur activité sur le territoire communal. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur le registre communal des entreprises, nous vous recommandons de le faire sans attendre. Un formulaire est à disposition au bureau communal ou en téléchargement sur notre site internet.

Administration communale  
Chemin du Mare 9b  
1304 Dizy  
021 861 38 23

Heures d'ouverture :  
Mardi de 13h30 à 15h30  
Mardi de 18h00 à 19h30  
Jeudi de 08h30 à 11h30  
En dehors de ces heures, sur rendez-vous  
secretariat@dizy.ch

